

# LES RESSOURCES NUMÉRIQUES POUR L'HGGSP

## **DES EXEMPLES DE QUESTIONS EN HGGSP** **2**

---

Question 1	2
Question 2	4
Question 3	6

---

## **LISTE NON EXHAUSTIVE DE SOURCES PROPRES À LA SPÉCIALITÉ** **10**

---

## **LISTE DES THÈMES AU PROGRAMME** **11**

---

En Première	11
En Terminale	12

---

# DES EXEMPLES DE QUESTIONS EN HGGSP

## Question 1. « Pourquoi la question de la mémoire du génocide des Juifs est-elle au cœur des enjeux de la société française actuelle ? »

Quel plan détaillé ?

### EXEMPLE DE PLAN DÉTAILLÉ

#### Introduction

« Nous continuerons sans relâche à raconter la Shoah ». Cet extrait du discours prononcé par Emmanuel Macron lors de l'inauguration du nouveau mur des noms au mémorial de la Shoah (27 janvier 2020) peut servir d'accroche.

L'analyse du sujet permettra de définir le lien entre histoire et mémoire et de donner ainsi à la question une profondeur historique.

#### Partie 1. Le rejet des Juifs en France : une histoire ancienne

1. Les persécutions et l'antisémitisme au Moyen Âge et au XIX<sup>e</sup> siècle  
*Ex. Expulsion en 1182 par Philippe Auguste, port de la rouelle à partir de 1269*  
*Ex. L'Affaire Dreyfus (1894-1906)*
2. La participation de la France au génocide juif pendant la Seconde Guerre mondiale  
*Ex. Collaboration du régime de Vichy (loi sur le « statut des Juifs, rafle du Vel d'hiv)*

#### Partie 2. La mémoire du génocide juif s'est affirmée depuis les années 1970

1. Une mémoire qui a émergé à partir des années 1970  
*Ex. Journée de la déportation, actions pédagogiques, concours*
2. Aujourd'hui : commémorations et lieux de mémoire  
*Ex. Le mémorial de la Shoah à Paris, le tourisme de la mémoire (camp d'internement de Royallieu)*

#### Partie 3. Une question toujours sensible

1. Les actes et propos antisémites  
*Ex. Boîte aux lettres Simone Veil*  
*Ex. Propos antisémites*
2. La question de la disparation des témoins  
*Ex. Décès d'Ida Grinspan le 25 septembre 2018*

#### Conclusion

La conclusion apporte une réponse à la question posée. L'ouverture ici peut élargir le sujet sur les futurs moyens de transmission de la mémoire de la Shoah.

## Quel support écrit ?

### EXEMPLE

Voici une combinaison de différents supports écrits qui pourraient convenir à cette question.

#### PLAN DÉTAILLÉ (présentation linéaire)

##### Partie 1. Le rejet des Juifs en France : une histoire ancienne

1. Les persécutions et l'antisémitisme au Moyen Âge et au XIX<sup>e</sup> siècle  
*Ex. Expulsion en 1182 par Philippe-Auguste, port de la rouelle à partir de 1269*  
*Ex. L'Affaire Dreyfus (1894 - 1906)*
2. La participation de la France au génocide juif pendant la Seconde Guerre mondiale  
*Ex. Collaboration du régime de Vichy, loi sur le statut des Juifs, rafle du Vel d'Hiv)*

##### Partie 2. La mémoire du génocide omniprésente

1. Une mémoire qui a émergé à partir des années 1970  
*Ex. Témoignages écrits*
2. Aujourd'hui : commémorations et lieux de mémoire  
*Ex. Le mémorial de la Shoah à Paris, le tourisme de la mémoire (camp de transit et d'internement de Royallieu à Compiègne)*

##### Partie 3. Une question toujours sensible

1. Les actes et propos antisémites  
*Ex. Boîte aux lettres Simone Veil*  
*Ex. Propos antisémites*
2. La question de la disparation des témoins  
*Ex. Décès d'Ida Grinspan le 25 septembre 2018*

**NOTIONS :** Mémoire, Histoire, Génocide, Antisémitisme, Vivre-ensemble

**MOTS-CLÉS :** Juif, Expulsions, Régime de Vichy, Seconde Guerre mondiale, Commémoration, Mémorial de la Shoah, Camp d'internement, Témoins

#### DATES CLÉS :

- 3 octobre 1940 : Loi sur le « statut des juifs »
- 16-17 juillet 1942 : Rafle du Vel d'hiv
- 16 juillet 1995 : Discours de Jacques Chirac
- 1<sup>er</sup> Juillet 2018 : Entrée de Simone Veil au Panthéon

**PERSONNAGES :** Philippe Auguste, Alfred Dreyfus, Philippe Pétain, Jacques Chirac, Simone Veil, Ida Grinspan

**CITATION :** « Nous continuerons sans relâche à raconter la Shoah. »

Extrait du discours prononcé par Emmanuel Macron le 27 janvier 2020 lors de l'inauguration du nouveau mur des noms au mémorial de la Shoah.

#### SOURCES :

- **Un témoignage écrit :** WEIL Simone, *Une vie*, Ldp, 2009.
- **Un témoignage vidéo :** « Mémoires de la Shoah, témoignages vidéo coproduits avec l'INA » <http://www.fondationshoah.org/memoire/memoires-de-la-shoah-temoignages-vidéos-coproduits-avec-ina>
- **Un ouvrage scientifique :** CHEVALIER Yves, *L'Antisémitisme - le Juif comme bouc émissaire*, Cerf, 1998.
- **Un article scientifique :** Interview de Juliette Sibon, « Au Moyen Âge, l'expulsion des Juifs et la construction de la puissance publique », Slate.fr, mars 2017.
- **Un film de fiction :** *La Rafle*, Roselyne Bosch, 2010.

## Question 2. « L'urgence climatique permet-elle une meilleure coopération entre les pays du monde ou contribue-t-elle au contraire à accentuer les tensions ? »

Quel plan détaillé ?

### EXEMPLE DE PLAN DÉTAILLÉ

#### Introduction

L'extrait d'un discours de Greta Thunberg peut servir d'accroche. L'analyse du sujet peut mettre en évidence les liens entre l'urgence climatique et la coopération internationale.

#### Partie 1. Qu'est-ce que l'urgence climatique ?

1. Des changements climatiques

*Ex. 4<sup>e</sup> rapport du GIEC (plus de 1,1° C depuis l'ère préindustrielle)*

2. Des conséquences géographiques

*Ex. Hausse du niveau des eaux : en Flandre maritime, 450 000 personnes seraient concernées*

#### Partie 2. Depuis quand peut-on parler d'une coopération internationale face à cette question ?

1. Une prise de conscience récente

*Ex. À l'échelle européenne : conférence de Stockholm en 1968*

2. Des formes diverses de coopération internationale

*Ex. Protocole de Kyoto, COP 21, COP 25*

#### Partie 3. Les tensions internationales face au réchauffement climatique

1. Des désaccords nombreux

*Ex. Contestation des frontières en Arctique pour l'accès aux ressources*

2. Des tensions sociales

*Ex. Les réfugiés climatiques, les inégalités de développement qui se creusent*

#### Conclusion

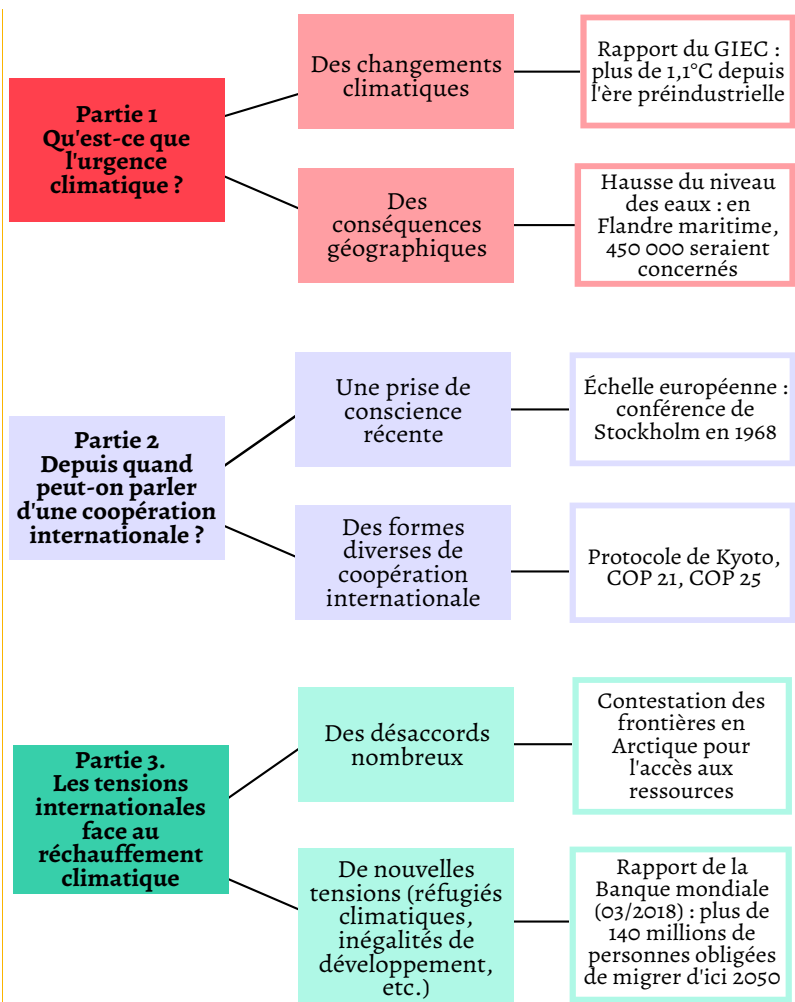
La conclusion apporte une réponse à la question posée. L'ouverture peut proposer de nouvelles solutions pour aborder la question de l'urgence climatique.

Quel support écrit ?

**EXEMPLE**

Voici une combinaison de différents supports écrits qui pourraient convenir à cette question.

**PLAN DÉTAILLÉ (présentation schématique)**



**NOTIONS :** Changement climatique, Gouvernance mondiale, Conflits, Coopération internationale, Ressources

**MOTS-CLÉS :** Climat, Coopération, Prise de conscience, Tensions, Ressources, Réfugiés climatiques, Inégalités

**DATES CLÉS :**  
 1968 : Conférence de Stockholm  
 1988 : Création du GIEC  
 1997 : Protocole de Kyoto  
 2015 : COP 21

**PERSONNAGES :** Greta Thunberg

**CITATION :** « Des gens souffrent, des gens meurent, et des écosystèmes s'écroulent. Nous sommes au début d'une extinction de masse et tout ce dont vous parlez c'est d'argent, et de contes de fées racontant une croissance économique éternelle. Comment osez-vous ? »

Extrait du discours prononcé par Greta Thunberg le 23 septembre 2019 au sommet de l'ONU sur le climat, à New York.

**FAIT MARQUANT :** Le 8 décembre 2019, Mike Horn et son coéquipier sont secourus alors qu'ils tentent de traverser la banquise arctique. (*Libération*, 8 décembre 2019)

**SOURCES :**

**Œuvres littéraires :**

- GAARDER Jostein, *L'Héritage d'Anna*, Paris, Poche, 2016.
- SUBIACO Emma, *Un autre regard sur le climat*, Florent Massot, Paris, 2019.

**Site Internet :** Un site qui répertorie les données sur le changement climatique : [www.climobs.fr](http://www.climobs.fr)

**Ouvrages et articles scientifiques :**

- MÉLIÈRES Marie-Antoinette, MARÉCHAL Chloé, *Climats : passé, présent, futur*, Paris, Belin, 2020.
- JANCOVICI Jean-Marc, *Le Changement climatique expliqué à ma fille*, Paris, Seuil, 2017.

### Question 3. « Les lanceurs d'alerte sont-ils des traîtres ou des héros de la démocratie ? »

#### Quel plan détaillé ?

#### EXEMPLE DE PLAN DÉTAILLÉ

**Introduction**

La référence à un ou plusieurs lanceurs d'alerte peut servir d'accroche. L'analyse du sujet permettra de faire le lien entre la liberté d'information et la démocratie.

**Partie 1. Les lanceurs d'alerte trahissent la démocratie**

1. Des moyens d'action illégaux  
*Ex. Edward Snowden (NSA)*
2. Une mise en danger de la démocratie  
*Ex. Facilité d'utiliser Internet (comparaison soldat Manning et Daniel Ellsberg)*

**Partie 2. Les lanceurs d'alerte sont des héros de la démocratie**

1. Ils œuvrent pour l'intérêt général  
*Ex. Scandale du Mediator*
2. Ils sont les défenseurs de la liberté d'information  
*Ex. Wikileaks, Julian Assange et sa « doctrine de la transparence »*

**Partie 3. Les lanceurs d'alerte révèlent les limites de la démocratie**

1. Ils posent la question de l'accès à l'information : une information fragmentée  
*Ex. « Tous journalistes ? », une du journal Libération 20-21 août 2005*
2. Ils posent la question du contrôle de l'information  
*Ex. Loi Sapin 2 en 2016 sur le statut juridique du lanceur d'alerte*

**Conclusion**

La conclusion répond au sujet en reprenant et en synthétisant les principaux arguments. L'ouverture peut aborder un autre débat en lien avec le sujet, les *fake news* par exemple.

Quel support écrit ?

**EXEMPLE**

**Voici une combinaison de différents supports écrits qui pourraient convenir à cette question.**

**PLAN DÉTAILLÉ (présentation tableau)**

Partie 1. Les lanceurs d'alerte trahissent la démocratie	Partie 2. Les lanceurs d'alerte sont des héros de la démocratie	Partie 3. Les lanceurs d'alerte révèlent les limites de la démocratie
1. Des moyens d'action illégaux <i>Ex. Affaire Snowden</i> 2. Une mise en danger de la démocratie <i>Ex. Facilité d'utiliser Internet</i>	1. Ils œuvrent pour l'intérêt général <i>Ex. Scandale du Mediator</i> 2. Ils sont les défenseurs de la liberté d'information <i>Ex. Wikileaks, Julian Assange et sa « doctrine de la transparence »</i>	1. Ils posent la question du nouveau rapport à l'information : une information fragmentée <i>Ex. « Tous journalistes ? », une du journal Libération 20-21 août 2005.</i> 2. Ils posent la question du contrôle de l'information <i>Ex. Loi Sapin 2 en 2016 sur le statut juridique du lanceur d'alerte</i>

**NOTIONS :** Lanceur d'alerte, Information (fragmentée, horizontale), La démocratie, Intérêt général

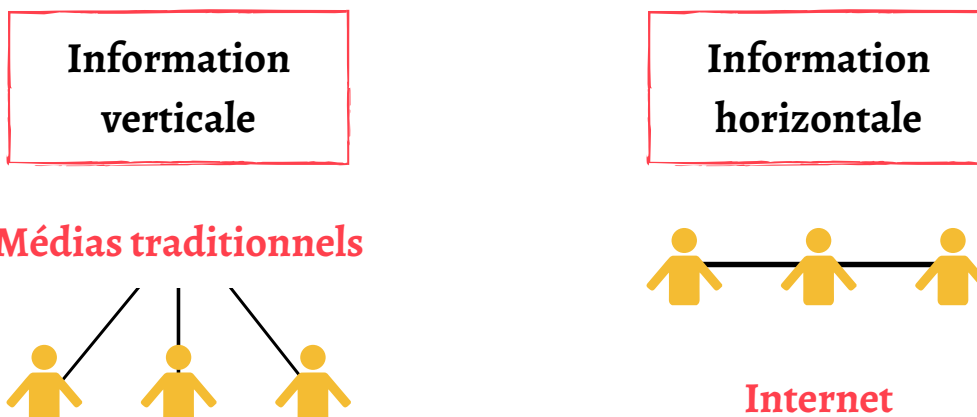
**MOTS-CLÉS :** Médias, Liberté ou contrôle de l'information, Internet, Loi, Secret d'État, Opinion publique

**DATES-CLÉS :**

- 1971 : Pentagon Papers
- 2010 : Wikileaks
- 2010 : Mediator
- 2016 : Loi Sapin 2

**PERSONNAGES :** Daniel Ellsberg, Julian Assange, Irène Frachon, Edward Snowden

**SCHÉMA :** « L'information verticale / horizontale »



**SOURCES :**

- **Œuvre littéraire :** TIXIER Jean-Christophe, *Lancer l'alerte*, Paris, Rageot Éditeur, 2019.
- **Sites Internet :** Le site du Monde, « Les Décodeurs », [https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/05/22/lanceur-d-alerte-decryptage-d-un-terme-en-vogue\\_5302906\\_4355770.html](https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/05/22/lanceur-d-alerte-decryptage-d-un-terme-en-vogue_5302906_4355770.html)
- **Ouvrage scientifiques :** HARTMAN Florence, *Lanceurs d'alerte, ils risquent leur vie pour protéger la nôtre*, Paris, Don Quichotte, 2014.

## Quel développement ?

### EXEMPLE DE DÉVELOPPEMENT

#### INTRODUCTION

Edward Snowden, Julian Assange, Irène Frachon... Quel point commun peut-il y avoir entre un informaticien, un journaliste et un médecin ? Ils sont tous les trois des lanceurs d'alerte. (→ **Accroche**) Ce terme désigne un individu qui interpelle l'opinion publique en révélant des informations représentant un danger pour l'intérêt général. Il est apparu en 1999 dans l'ouvrage *Les Sombres précurseurs : une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque* rédigé par deux sociologues français, François Chateauraynaud et Didier Torny. Si Irène Frachon a utilisé un média traditionnel pour alerter l'opinion sur les dangers du Mediator en sortant un livre coup de poing, *Mediator 150 mg. Combien de morts ?*, les nouveaux lanceurs d'alerte utilisent surtout Internet. En effet, sur ce dernier, la liberté d'information et de communication, si chère aux démocraties, semble être sans limites. Les lanceurs d'alerte enfreignent cependant souvent la loi pour libérer l'information. Se pose alors la question : les lanceurs d'alerte sont-ils des traîtres ou des héros de la démocratie ? Je démontrerai dans une première partie que les lanceurs d'alerte peuvent être vus comme des traîtres de la démocratie, puis dans une seconde qu'ils peuvent être aussi considérés comme des héros, enfin dans une dernière partie je montrerai en quoi ils révèlent les limites de la démocratie. (Annonce du plan)

#### DÉVELOPPEMENT

Tout d'abord les lanceurs d'alerte peuvent être perçus comme des traîtres de la démocratie. (→ **Idée**) En effet, ils utilisent des moyens illégaux et donc contraires à la loi. Cette dernière incarne la démocratie car elle repose sur la souveraineté nationale et défend l'intérêt général. (→ **Argument**) Edward Snowden révèle en 2013 les programmes de surveillance de communication (Internet et écoutes téléphoniques) de la NSA mettant ainsi en cause plusieurs pays, dont les États-Unis. Il est encore aujourd'hui poursuivi par le gouvernement américain car il est accusé d'avoir révélé un secret d'État. (→ **Exemple**) De plus, les lanceurs d'alerte mettent en danger la démocratie. Ils profitent des potentialités du numérique et de la liberté d'information. (→ **Argument**) L'affaire Snowden, précédemment citée, déclenche une grave crise diplomatique mondiale entre les États-Unis et plusieurs pays (dont la France). L'image de la démocratie américaine a été ternie : fervent défenseur de la liberté d'information sur Internet, il s'avère avec les révélations de Snowden que le gouvernement américain a mis Internet sous surveillance. (→ **Exemple**) Il est possible cependant d'adopter un autre regard sur les lanceurs d'alerte. (→ **Transition**)

En effet les lanceurs d'alerte sont aussi pour certains des héros de la démocratie. (→ **Idée**) Ils œuvrent pour l'intérêt général, c'est-à-dire pour le bien commun. Ils exercent en ce sens leur droit et leur devoir de citoyen. (→ **Argument**) Dans son ouvrage, *Lanceurs d'alerte, ils risquent leur vie pour protéger la vôtre*, Florence Hartman parle même de « sacrifice pour le bien commun ». Irène Frachon, pneumologue au CHU de Brest, lance l'alerte en 2007 sur les dangers médicaux pour la santé du Mediator, ce qui conduit en 2009 au retrait de sa mise en vente en France. (→ **Exemple**) Les lanceurs d'alerte défendent ainsi la liberté d'information, participant au développement de l'information horizontale. La diffusion des informations ne s'effectue plus de manière verticale (les médias traditionnels étant les principaux émetteurs de l'information), les producteurs et les utilisateurs d'Internet se transmettent désormais directement (de manière horizontale) les informations. (→ **Argument**) C'est en ce sens que Julian Assange a fondé Wikileaks en 2006 en défendant la « transparence de l'information » et en renforçant la démocratie participative. Il affirme que « les principes généraux sur lesquels notre travail s'appuie sont la protection de la liberté d'expression et de la diffusion par les médias, l'amélioration de notre histoire commune et le droit de chaque personne de créer l'histoire ». (→ **Exemple**) Je vais maintenant essayer de dépasser la vision dualiste (traître ou héros) du lanceur d'alerte. (→ **Transition**)

Il faut essayer de réfléchir différemment et de remettre en perspective le rôle des lanceurs d'alerte dans une démocratie : ils révèlent en fait les limites de la démocratie. (→ **Idée**) Avec eux se pose la question du nouveau rapport à l'information. L'information horizontale conduit à la fragmentation de l'information. Les risques sont nombreux : manipulation de l'information, exposition sélective (les personnes ne consultent que les informations conformes à leurs opinions : c'est ce qu'on appelle la bulle informationnelle).



(→ **Argument**) Ainsi, la une de *Libération* du 20 août 2005 titre « Tous journalistes ? » et montre que le monopole des médias traditionnels est battu en brèche par les blogs, les sites citoyens, les photos et les vidéos d'amateurs. (→ **Exemple**) Les lanceurs d'alerte posent aussi la question du contrôle de l'information : faut-il restreindre la liberté d'information ? Certains pays ont au contraire opté pour la protection juridique des lanceurs d'alerte. (→ **Argument**) C'est le cas pour la France avec le vote de la loi Sapin 2 en novembre 2016. Cette loi a notamment pour ambition d'instaurer plus de transparence dans le processus d'élaboration des décisions publiques et dans la vie économique. Cette loi instaure aussi un statut du lanceur d'alerte afin de le protéger. (→ **Exemple**)

### **CONCLUSION**

Traîtres pour les uns, héros pour les autres... Les lanceurs d'alerte sont les témoins et les acteurs d'un monde nouveau dans lequel le rapport à l'information est inédit. Leur action est reconnue dans de nombreux pays démocratiques, pourtant les sanctions qu'ils encourent dans d'autres montrent qu'ils sont toujours au cœur d'une vive controverse.

# LISTE NON EXHAUSTIVE DE SOURCES PROPRES À LA SPÉCIALITÉ

## Ressources disponibles au CDI, en bibliothèque

- Ouvrages généraux, scientifiques, atlas, dictionnaires, etc.
- Romans, bandes dessinées
- Revues spécialisées (*L'Histoire*)

**QUOI ?** Des ouvrages (afin d'effectuer des fiches de lecture, utiliser un extrait, une citation), des articles spécialisés, des témoignages, des images, etc.

## Sites spécialisés

- *Hérodote*
- *L'Histoire* (accessible en ligne : <https://www.lhistoire.fr>)
- *La Revue géopolitique* ([diploweb.com](http://diploweb.com))
- L'Histoire par l'image : [histoire-image.org](http://histoire-image.org)
- Les musées (Ex. Les ressources mises en ligne par le mémorial de la Shoah)

**QUOI ?** Des articles, des images, des cartes, etc.

## Sites institutionnels

- INSEE (Institut National de la Statistique et de études économiques)
- UNESCO (*United National Educational, Scientific and Cultural Organization*)
- UE (Union Européenne)
- ONU (Organisation des Nations Unies)
- INA (Institut National de l'Audiovisuel)

**QUOI ?** Des données chiffrées, des cartes, des images d'archives, etc.

## Sites d'information

- [Lemonde.fr](http://lemonde.fr) (Le monde diplomatique)
- [Le Figaro.fr](http://lefigaro.fr)
- [France-Culture.fr](http://france-culture.fr)
- [France-inter.fr](http://france-inter.fr) (La Marche de l'histoire)
- [Arte.fr](http://arte.fr)

**QUOI ?** Des articles, des images, des photographies d'actualité, des reportages, des documentaires, des podcasts, etc.

## Chaînes YouTube

- Mister Geopolitix
- Le Monde en cartes
- Le Dessous des cartes

**QUOI ?** Des explications simples, des vidéos au format court, des conférences, etc.

# LISTE DES THÈMES AU PROGRAMME EN HGGSP

## En Première : « Acquérir les clés de compréhension du monde contemporain »

Thèmes	Sous-thèmes	Objectif(s)
<b>Thème 1.</b> <b>Comprendre un régime politique : la démocratie</b>	<b>Axe 1 :</b> Penser la démocratie : démocratie directe et démocratie représentative. <b>Axe 2 :</b> Avancées et reculs des démocraties. <b>Objet de travail conclusif :</b> L'Union européenne et la démocratie.	<b>Double objectif :</b> – Analyser le régime politique dans lequel vous vivez. – Développer vos connaissances sur la diversité des démocraties dans le monde et sur leurs évolutions.
<b>Thème 2.</b> <b>Analyser les dynamiques des puissances internationales</b>	<b>Axe 1 :</b> Essor et déclin des puissances : un regard historique. <b>Axe 2 :</b> Formes indirectes de la puissance : approche géopolitique. <b>Objet de travail conclusif :</b> La puissance des États-Unis aujourd'hui.	<b>Objectif :</b> Analyser les ressorts et les caractéristiques de la puissance internationale des États, aussi bien dans leur émergence (étude des fonctionnements de la puissance) que dans leurs dynamiques.
<b>Thème 3.</b> <b>Étudier les divisions politiques du monde : les frontières</b>	<b>Axe 1 :</b> Tracer des frontières, approche géopolitique. <b>Axe 2 :</b> Les frontières en débat. <b>Objet de travail conclusif :</b> les frontières internes et externes de l'Union européenne.	<b>Objectif :</b> Vous faire comprendre ce que sont les frontières politiques (leurs formes, leurs dynamiques, les enjeux internes et externes qui y sont associés). Vous devez percevoir que les frontières sont des zones de séparation et de contact, qu'elles sont ouvertes ou fermées, matérialisées ou non.
<b>Thème 4.</b> <b>S'informer : un regard critique sur les sources et les modes de communication</b>	<b>Axe 1 :</b> Les grandes révolutions techniques de l'information. <b>Axe 2 :</b> Liberté ou contrôle de l'information : un débat politique fondamental. <b>Objet de travail conclusif :</b> L'information à l'heure d'Internet.	<b>Double objectif :</b> – Vous aider à saisir les enjeux de l'information (liberté, manipulation, contrôle). – Vous amener à réfléchir, sur votre propre manière de vous informer, dans la continuité de l'éducation aux médias et à l'information. Vos pratiques de l'information seront décisives dans les études supérieures, et supposent pour être maîtrisées une culture relative aux médias.
<b>Thème 5.</b> <b>Analyser les relations entre États et religions</b>	<b>Axe 1 :</b> Pouvoir et religion : des liens historiques traditionnels. <b>Axe 2 :</b> États et religions : une inégale sécularisation. <b>Objet de travail conclusif :</b> États et religions en Inde.	<b>Objectif :</b> Vous permettre d'analyser les faits religieux dans leurs rapports avec le pouvoir. Les liens sont étudiés sur le plan des relations institutionnelles et géopolitiques et non des pratiques individuelles.

## En Terminale : « Analyser les grands enjeux du monde contemporain »

Thèmes	Sous-thèmes	Objectif(s)
<b>Thème 1.</b> <b>De nouveaux espaces de conquête</b>	<b>Axe 1 :</b> Conquêtes, affirmations de puissance et rivalités. <b>Axe 2 :</b> Enjeux diplomatiques et coopérations. <b>Objet de travail conclusif :</b> La Chine : à la conquête de l'espace, des mers et océans.	<b>Double objectif :</b> – Identifier, au-delà des territoires terrestres, les possibilités d'affirmation et de développement des États liées à la conquête de l'espace et de l'océan. – Comprendre les défis et rivalités qui en découlent avec l'entrée en jeu de nouveaux acteurs, notamment les entreprises privées.
<b>Thème 2.</b> <b>Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution</b>	<b>Axe 1 :</b> La dimension politique de la guerre : des conflits interétatiques aux enjeux transnationaux. <b>Axe 2 :</b> Le défi de la construction de la paix. <b>Objet de travail conclusif :</b> le Moyen-Orient : conflits régionaux et tentatives de paix impliquant des acteurs internationaux (étatiques et non-étatiques).	<b>Double objectif :</b> – Comprendre les logiques des affrontements armés. – Étudier les modalités de construction de la paix.
<b>Thème 3.</b> <b>Histoire et mémoires</b>	<b>Axe 1 :</b> Histoire et mémoire des conflits. <b>Axe 2 :</b> Histoire, mémoire et justice. <b>Objet de travail conclusif :</b> L'histoire et les mémoires du génocide des Juifs et des Tsiganes.	<b>Double objectif :</b> – Montrer comment les conflits et leur histoire s'inscrivent dans les mémoires des populations. – Étudier quel rôle jouent la connaissance historique et la justice dans la manière dont les sociétés et les États se reconstruisent après des conflits majeurs.
<b>Thème 4.</b> <b>Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques</b>	<b>Axe 1 :</b> Usages sociaux et politiques du patrimoine. <b>Axe 2 :</b> Patrimoine, la préservation entre tensions et concurrences. <b>Objet de travail conclusif :</b> La France et le Patrimoine, des actions majeures de valorisation et de protection.	<b>Double objectif :</b> – Connaître ce que recouvre aujourd'hui la notion de patrimoine, matériel et immatériel, dans ses dimensions historiques et géographiques. – Comprendre les enjeux géopolitiques qui lui sont associés.
<b>Thème 5.</b> <b>L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire</b>	<b>Axe 1 :</b> Exploiter, préserver et protéger. <b>Axe 2 :</b> Le changement climatique : approches historiques et géopolitique. <b>Objet de travail conclusif :</b> les États-Unis et la question environnementale : tensions et contrastes.	<b>Double objectif :</b> – Analyser l'évolution des rapports entre les sociétés et leurs milieux, et notamment les changements environnementaux non désirés qu'ils induisent. – En comprendre les enjeux géopolitiques.
<b>Thème 6.</b> <b>L'enjeu de la connaissance</b>	<b>Axe 1 :</b> Produire et diffuser des connaissances. <b>Axe 2 :</b> La connaissance, enjeu politique et géopolitique. <b>Objet de travail conclusif :</b> Conflictualité et coopération entre les acteurs.	<b>Double objectif :</b> - Mettre en avant les conditions nationales et internationales de la construction de la connaissance, en particulier de la connaissance scientifique. - Expliquer la manière dont les États favorisent ou contrôlent, entre coopérations et conflits, la production ou la diffusion de celle-ci.